

# 100 M€ pour soutenir les TPE - PME artisans et commerçants

La Région Sud a mis en place avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur le dispositif « Zéro rideaux fermés » pour aider les 200 000 entreprises de la région.

**R**enaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de Régions de France a rencontré Yannick Mazette, président de la Chambre de métiers de l'artisanat régionale.

Ensemble, ils ont notamment échangé sur l'actualité internationale et les impacts de la guerre en Ukraine sur l'activité des artisans mais aussi, sur les perspectives d'un travail commun au service des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de cette nouvelle mandature.

**L'artisanat la 1<sup>re</sup> entreprise de Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Avec plus de 200 000 entreprises, 400 000 actifs et un chiffre d'affaire de 30 milliards d'euros, l'artisanat représente près de 20 % du PIB de la Région.

Depuis 2016, la Région Sud est aux côtés des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque année, artisans et commerçants peuvent ainsi compter sur plus de 10 millions d'euros d'aides régionales pour assurer le bon déroulement de leurs activités.

À chaque étape de vie des artisans, la Région Sud est à leurs côtés avec une palette d'outils adaptée.

Durant les périodes difficiles comme la crise des gilets jaunes, la crise de la Covid-19 ou la tempête Alex, la Région Sud a affiché son soutien pour venir en aide aux artisans et com-

**« Plus que jamais, la Région Sud travaille main dans la main avec la Chambre de métiers et d'artisanat régionale pour accompagner la reprise de notre tissu économique ! »**

**Renaud Muselier**

tif « Zéro rideaux fermés » d'ici à 2023 avec un soutien concret pour : la création, l'accompagnement, la reprise, la transmission dès cette année ; l'implantation de boutiques à l'essai dans les territoires ; une aide à l'investissement dans les territoires à enjeu ; le déploiement d'un fonds de prêt à taux 0 pour lequel les deux

merçants impactés et en première ligne, dans le cadre de partenariats étroits noués avec la Chambre de métiers et d'artisanat régionale. Aujourd'hui, dans ce nouveau mandat, la Région Sud poursuit son engagement et déploie le disposi-

institutions solliciteront les établissements publics de coopération intercommunale, d'ici 2023.

**70 000 TPE et PME pourront prétendre aux aides**

Ce ne sont pas moins de 70 000 TPE et PME, artisans et commerçants qui pourront bénéficier de ces dispositifs. « Dans le prolongement de ce plan d'actions, nous signerons, dès la rentrée de septembre, une convention de partenariat triennale avec la Chambre de métiers de l'artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fixera les priorités de nos actions pour cette nouvelle mandature commune. Plus que jamais, la

**« Nous ne pouvons que nous réjouir de ce soutien sans précédent qui fait passer nos artisans d'abord »**

**Yannick Mazette**

Région Sud travaille main dans la main avec la Chambre de métiers et d'artisanat régionale pour accompagner la reprise de notre tissu économique ! », a déclaré Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président

délégué de Régions de France. « La Région et son président s'engagent à nos côtés pour développer sur tous nos territoires, nos entreprises, l'emploi, la formation et l'apprentissage de nos jeunes. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce soutien sans précédent qui fait passer nos artisans d'abord », ajoute Yannick Mazette, président de la Chambre de métiers et d'artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Yannick Mazette, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat Paca (de g. à d.).

(Photo J.-C. Verchère)